

## MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue au centre communautaire Paul-Bougie à Grenville-sur-la-Rouge, mardi le 11 février 2014, à 19h00**

<b>Présents :</b>	Le maire	John Saywell
	Les conseillers	Robert D'Auzac Michel Perreault Claude Cadieux Sébastien Gros Daniel Gauthier
	Le directeur général par intérim	Marc Montpetit

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 19h12 par John Saywell, maire de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge.

Marc Montpetit, le directeur général intérimaire, en est le secrétaire.

### 2014-02-32 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que modifié :

Items retirés de l'ordre du jour :

- Activité de formation du maire
- Approbation de l'entente dossier #6268-4
- Mandat à la firme PFD – Dossier M.A. Legris vs. J. Saywell

Adopté à l'unanimité  
Le maire s'abstient de voter

### 2014-02-33 Adoption des procès-verbaux de janvier 2014:

Il est proposé par Sébastien Gros et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2014, 19h00, soit approuvé tel que déposé.

Adopté à l'unanimité  
Le maire s'abstient de voter

Il est proposé par Sébastien Gros et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 janvier 2014, 18h30 soit approuvé tel que déposé.

Adopté à l'unanimité  
Le maire s'abstient de voter

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 janvier 2014, 17h00 soit approuvé tel que déposé.

Adopté à l'unanimité  
Le maire s'abstient de voter

### AVIS DE SCRUTIN

Élection partielle pour le poste de conseiller numéro 5

En tant que Directeur général intérimaire et Président d'élection, par la présente, je donne avis aux membres du conseil municipal, conformément à l'article 339 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qu'une procédure d'élection partielle est entreprise par le président d'élection.

Soyez avisés que l'élection partielle se tiendra dimanche, le 4 mai 2014.

Marc Montpetit  
Directeur général intérimaire

John Saywell  
Maire

## **RAPPORT DES COMITÉS**

### **ADMINISTRATION, FINANCES & RESSOURCES HUMAINES**

#### **2014-02-34 Comptes à payer**

Il est proposé par Robert D'Auzac et résolu que les comptes énumérés sur la liste suggérée des comptes à approuver totalisant 376,421.24 \$ soient approuvés et que leur paiement soit autorisé après vérification finale par la direction générale, le comité de finances et le maire.

Le directeur général intérimaire atteste qu'il y a des crédits budgétaires pour assumer ladite décision.

Adopté à l'unanimité  
Le maire s'abstient de voter

#### **2014-02-35 Résolution – Augmentation salariale de 2% au personnel de bureau non syndiqué**

ATTENDU que la municipalité vise l'équité salariale concernant l'ensemble de ses employés ;

Il est proposé par Robert D'Auzac et résolu que le conseil municipal autorise une augmentation salariale de 2% pour l'année 2014 pour l'ensemble des employés de bureau non syndiqués, le tout applicable rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2014, à l'exception des nouveaux employés embauchés au cours de l'année 2014.

Adopté à l'unanimité  
Le maire s'abstient de voter

#### **2014-02-36 Avis de motion – Projet de règlement modifiant le règlement R187-0-13 concernant les relations de travail entre les élus et la direction et la régie interne des séances du conseil et des pouvoirs du maire**

Le conseiller Claude Cadieux donne avis de motion qu'il, ou en son absence, un autre conseiller, présentera à la prochaine séance ou à toute séance ultérieure de ce conseil le règlement modifiant le règlement relatif aux relations de travail entre les élus et la direction et la régie interne des séances du conseil et des pouvoirs du maire.

Il y aura exception de lecture si tous les élus ont reçu le projet de règlement deux jours avant la séance au cours de laquelle ledit règlement sera présenté pour adoption et que tous les élus déclarent l'avoir reçu et lu avant sa possible adoption.

#### **2014-02-37 Résolution - Mandat à Gestion de documents Carrière pour terminer la gestion de documents**

ATTENDU que la municipalité doit terminer la gestion des documents et des archives;

ATTENDU que des travaux de gestion des documents et des archives ont déjà été entrepris par la firme Gestion de documents Carrière;

ATTENDU l'offre de service reçue de ladite firme pour un montant de 2,430.00\$;

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu que le conseil approuve l'octroi d'un mandat à la firme Gestion de documents Carrière pour terminer la gestion des documents et des archives pour un montant de 2,430.00 \$, taxes en sus.

Adopté à l'unanimité  
Le maire s'abstient de voter

#### **2014-02-38 Résolution – Fonds Carrière et sablières – Chemin Scotch**

ATTENDU que le chemin Scotch est utilisé par la compagnie ABC Rive Nord pour l'expédition du matériel granulaire provenant de son entreprise de carrière située à environ 2 kilomètres au nord de l'échangeur de l'autoroute 50;

ATTENDU que ladite section du chemin Scotch est en pente excessive sur un kilomètre alors qu'il descend l'escarpement vers l'autoroute 50;

ATTENDU QU'il y a une double courbe de 90° dans le chemin Scotch au pied de l'escarpement contournant une résidence coloniale dont les marges de recul devant et latérales ne sont pas sécuritaires considérant la nouvelle vocation du chemin à des fins de transport lourd et que cette vocation présente un danger pour la vie humaine;

ATTENDU que la municipalité désire relocaliser la maison et corriger la courbe dans le chemin Scotch à cet endroit;

ATTENDU que la compagnie ABC Rive Nord a exprimé le désir de participer et contribuer à ce projet d'intérêt public au-delà des montants qu'elle verse à titre de redevances pour les carrières et sablières;

ATTENDU que la municipalité doit investir massivement dans ce projet mais qu'il existe au moins une dizaine d'autres besoins de même nature sur son territoire reliés aux dangers posés par le camionnage lourd et que ses ressources disponibles sont nettement déficientes;

Il est proposé par Michel Perreault et résolu que :

1. La municipalité mandate le directeur général intérimaire, Marc Montpetit, à reprendre les discussions avec ABC Rive Nord afin de formaliser les paramètres du projet de réfection de la courbe du chemin Scotch, de convenir du rôle de chacun et d'établir un programme de réalisation du projet;
2. La municipalité demande aux huit autres maires de la MRC d'Argenteuil de reconsidérer le règlement de la MRC concernant le fond régional sur les carrières et sablières afin de reconnaître à Grenville-sur-la-Rouge la juridiction de percevoir et affecter la totalité des redevances imposées par la loi aux carrières et sablières sur son territoire; et
3. La municipalité affecte, en 2014, un total de 100 000.00 \$ de ses redevances des carrières et sablières au projet conjoint de réfection de la courbe du chemin Scotch.

Adopté à l'unanimité  
Le maire s'abstient de voter

**2014-02-39 Résolution – Octroi d'un mandat à la firme PFD –  
Programme de soutien au développement résidentiel**

ATTENDU que la municipalité souhaite obtenir une opinion juridique sur le programme de soutien au développement résidentiel;

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu que le conseil mandate la firme Prévost Fortin D'Aoust pour procéder à l'étude de ce programme.

Adopté à l'unanimité  
Le maire s'abstient de voter

**2014-02-40 Résolution – Projet de rachat de terrains - Chute Bell**

ATTENDU que la municipalité a acheté le 16 février 2004 au prix de 4 550 \$ de la Compagnie d'électricité Gatineau / Société en commandite Chute Bell le lot 26-B-24 du Rang 10, situé aux abords de la Rivière Rouge en aval de la Chute Bell, afin de mettre ledit terrain au service de la communauté;

ATTENDU que le prix de ladite vente était établi en raison du bénéfice qui en résulterait pour la communauté;

ATTENDU que la municipalité régionale de comté d'Argenteuil était impliquée dans les négociations et a acquiescé à ce que ce soit la municipalité qui se porte acquéreur en raison de la vocation communautaire qui serait donnée au terrain;

ATTENDU que la municipalité avait élaboré en 2012 un projet de mise en valeur du site qui incorporait une acquisition de terrains adjacents et qui devait permettre de rendre le site accessible au public en toute sécurité;

ATTENDU que le conseil de la municipalité a décidé en septembre 2012, sur une majorité de 4 contre 3, de mettre ledit terrain en vente et que cette résolution a fait l'objet du veto du maire;

ATTENDU qu'un grand nombre de membres de la communauté de Grenville-sur-la-Rouge et des environs réclame un accès public sécuritaire à la Rivière Rouge et a manifesté son désaccord avec la décision du conseil municipal;

ATTENDU qu'une majorité de quatre (4) conseillers a néanmoins mis le terrain en vente et a ensuite vendu le terrain le 28 février 2013 au prix de 75 000.00 \$;

ATTENDU que ledit terrain est un emplacement stratégique pour mettre en valeur la rivière pour la communauté en respectant les principes de développement durable;

Il est proposé par Robert D'Auzac et résolu :

QUE le maire et le directeur général intérimaire de la municipalité, ou leur remplaçant respectif, soient mandatés à procéder à la négociation du rachat dudit terrain à une valeur équivalant au prix de vente, tenant compte des troubles et inconvénients des acheteurs;

QUE, advenant un échec des négociations, la municipalité mandate ses procureurs de procéder à l'expropriation dudit terrain;

QUE la municipalité procède à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'aménagement du site afin d'y donner accès au public, tout en minimisant les impacts sur la tranquillité et la beauté du site;

QUE la municipalité finance les actions énumérées ci-dessus par une affectation de son surplus accumulé.

Adopté à l'unanimité  
Le maire s'abstient de voter

**2014-02-41 Résolution – Vente de l'hôtel de ville – Renouvellement du contrat avec Royal LePage Service Plus Agence immobilière**

ATTENDU que le conseil souhaite prolonger le contrat de Royal LePage Service Plus Agence immobilière jusqu'au 28 février 2014 inclusivement avec un taux de commission réduit à 4%;

ATTENDU que la municipalité souhaite compléter ce dossier avant sa relocalisation;

Il est proposé par Sébastien Gros et résolu que le conseil municipal accepte de renouveler le contrat de vente du 40 rue Maple avec Royal LePage Service Plus Agence immobilière, représentée par M. Gilles Drouin, jusqu'au 28 février 2014 inclusivement au taux de commission de 4% et que le directeur général intérimaire, ou son remplaçant, soit mandaté à signer les documents relatifs à ce renouvellement.

Adopté à l'unanimité  
Le maire s'abstient de voter

**2014-02-42 Résolution – Vente de l'hôtel de ville - Désignation d'une personne responsable**

ATTENDU que la municipalité a reçu une offre d'achat avec conditions au montant de 400,00.00 \$ pour la vente de l'hôtel de ville sis au 40, rue Maple, Grenville ;

Il est proposé par Claude Cadieux et résolu que le conseil accepte l'offre d'achat présentée par M. Gilles Drouin, courtier immobilier agréé pour Royal LePage Service Plus, au montant de 400,000.00 \$ et que le maire, ou son remplaçant, soit mandaté pour signer tous les documents relatifs à la vente de l'hôtel de ville sis au 40 rue Maple, Grenville.

Adopté à l'unanimité  
Le maire s'abstient de voter

**2014-02-43 Résolution – Appui à la CRÉ des Laurentides dans ses démarches en vue de l'implantation de l'institut du transport électrique du Québec dans les Laurentides**

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la Stratégie d'électrification des transports, annoncée par la Première ministre du Québec, madame Pauline Marois, la création d'un Institut du transport électrique (ITE) doté d'un budget de 35 M \$ sur 3 ans est une mesure phare, dont la mise en œuvre est prévue dans les tous premiers mois de l'année 2014;

CONSIDÉRANT qu'afin de s'assurer que l'ITTÉ réponde bien aux besoins et aux attentes, tant de l'industrie que du milieu de la recherche, le ministre du Conseil exécutif a mis sur pied un comité de travail pour élaborer un plan d'affaires et remettre ses recommandations au gouvernement, au plus tard le 14 février 2014;

CONSIDÉRANT qu'un projet d'Institut du véhicule avancé a déjà été mis de l'avant par un regroupement unique d'expertises issues de la région des Laurentides constitué du Centre National de Transport Avancé (CNTA), de l'Institut du transport avancé du Québec (ITAQ), de PMG Technologies et d'un consortium national FPInnovations;

CONSIDÉRANT que ce projet vise à construire à Blainville, dans le voisinage immédiat du seul centre d'essais pour véhicules automobiles au Canada doté d'installations évaluées à 250 millions \$, un « Centre d'expertises et de services de classe mondiale » et que celui-ci pourrait devenir une composante majeure de l'écosystème innovant en électro mobilité de la grande région de Montréal, en symbiose avec les pôles, les grappes et les créneaux du Québec;

CONSIDÉRANT que les principaux intervenants industriels engagés dans le transport routier au Québec, dont PACCAR, Nova Bus, BRP, Prévost Car, Autobus Lion, TM4, B3CG Interconnect, Robert Transport, etc., ont été consultés dans le cadre d'une étude de faisabilité en 2012;

CONSIDÉRANT que les intervenants industriels estiment que la localisation d'un complexe multifonctionnel, regroupant des expertises de pointe et des espaces locatifs (ateliers et bureaux) adjacents aux installations du Centre d'essais pour véhicules automobiles (CEVA) à Blainville dans les Laurentides, répond à un besoin structurel pour le développement de leurs marchés;

CONSIDÉRANT que la région des Laurentides travaille depuis 1996, grâce au Centre d'expérimentation des véhicules électriques du Québec (CÉVEQ), sur l'électrification des transports et que la fermeture de GM à Boisbriand, en 2002, a depuis incité les industriels du secteur automobile à diversifier leurs activités vers l'électrification des transports;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec a reconnu officiellement, en 2003, un créneau d'excellence en transport terrestre avancé pour la région des Laurentides;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sébastien Gros et résolu ce qui suit :

QUE le conseil de Grenville-sur-la-Rouge appuie sans réserve l'implantation de l'Institut du transport électrique à Blainville dans les Laurentides mis de l'avant par le CNTA, l'ITAQ et FPInnovations.

Adopté à l'unanimité  
Le maire s'abstient de voter

**2014-02-44            Résolution – Achat de l'ameublement pour le nouvel hôtel de ville**

ATTENDU que la municipalité a reçu une soumission de la compagnie B&C pour l'achat, la livraison et l'installation de l'ameublement pour les bureaux administratifs du nouvel hôtel de ville ;

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu que le conseil approuve l'offre de service de la compagnie B&C pour l'achat, la livraison et l'installation de l'ameublement du nouvel hôtel de ville pour un montant approximatif de 18,000.00 \$, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité  
Le maire s'abstient de voter

**2014-02-45            Avis de motion - Révision du code d'éthique et de déontologie élus pour le 1<sup>er</sup> mars 2014**

Le conseiller Robert D'Auzac donne avis de motion qu'il, ou en son absence, un autre conseiller, présentera à la prochaine séance ou à toute séance ultérieure de ce conseil le règlement révisant le code d'éthique et de déontologie des élus et celui des employés.

Il y aura exception de lecture si tous les élus ont reçu le projet de règlement deux jours avant la séance au cours de laquelle ledit règlement sera présenté pour adoption et que tous les élus déclarent l'avoir reçu et lu avant sa possible adoption.

## **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **2014-02-46 Résolution – Sécurité des routes – Mandater une personne ressource - Expertise du réseau routier (Collectrice, Kilmar, Avoca - voir dossier Harrington), radar-SQ – Mesure de trafic**

ATTENDU que la municipalité souhaite faire analyser l'état de son réseau routier;

ATTENDU que la municipalité doit mandater une personne ressource pour assurer la gestion de l'expertise son réseau routier ;

ATTENDU que des mesures relatives au trafic doivent être mises en place ;

Il est proposé par Sébastien Gros et résolu que le conseil mandate M. Marc Montpetit, directeur général intérimaire, comme personne ressource relativement à l'expertise du réseau routier de Grenville-sur-la-Rouge.

Adopté à l'unanimité  
Le maire s'abstient de voter

## **TRAVAUX PUBLICS**

### **2014-02-47 Résolution – Projet #1305-2014 – Programme de réfection et construction d'un édifice public et de travaux publics**

ATTENDU que la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge se doit de faire avancer le projet d'agrandissement du garage et de la caserne ;

ATTENDU que la municipalité a besoin d'une personne-ressource pour faire les démarches nécessaires dans le but d'obtenir des subventions de paliers gouvernementaux supérieurs;

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu que le conseil mandate M. Marc Montpetit comme chargé de projet pour ce programme de réfection et de construction d'un édifice public et de travaux publics.

Adopté à l'unanimité  
Le maire s'abstient de voter

### **2014-02-48 Résolution - Engagement de la municipalité à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet #1305-2014 – Programme de réfection et construction d'un édifice public et de travaux publics**

ATTENDU que pour être éligible à l'aide financière du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, la municipalité doit s'engager à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet d'agrandissement du garage municipal et de la caserne;

Il est proposé par Michel Perreault et résolu que le conseil municipal s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus dudit projet, si réalisation du projet il y a.

Adopté à l'unanimité  
Le maire s'abstient de voter

### **2014-02-49 Résolution – Embauche d'un candidat au service des travaux publics**

ATTENDU la décision de la direction de combiner les postes de directeur des travaux publics et de directeur de la sécurité incendie ;

ATTENDU que suite à cette décision le conseil a créé un poste de superviseur au service des travaux publics ;

ATTENDU la recommandation favorable de monsieur Marc Montpetit, directeur du Service Incendie Sécurité, directeur des travaux publics et directeur général intérimaire de la municipalité;

Il est proposé par Claude Cadieux et résolu que le conseil approuve l'embauche de monsieur Bernard Campbell à titre de superviseur au service des travaux publics avec une probation de six (6) mois et autorise le maire, ou son remplaçant, à signer le contrat de travail de M. Campbell.

Adopté à la majorité  
D. Gauthier s'abstient de voter et ne prend pas part au débat  
Le maire s'abstient de voter

## **HYGIÈNE DU MILIEU**

### **SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

#### **2014-02-50                    Résolution – Dons de bacs à le « Fellowship of Christian Farmers**

ATTENDU que la municipalité a reçu une demande de l'association Fellowship of Christian Farmers pour lui fournir des bacs qui serviront à la récupération de souliers ;

ATTENDU qu'un résident de Grenville-sur-la-Rouge a organisé une campagne de collection de souliers pour venir en aide à cette cause ;

ATTENDU que ladite association a déjà acheté cinq (5) bacs à notre municipalité ;

Il est proposé par Michel Perreault et résolu que le conseil approuve un don de cinq (5) bacs à Fellowship of Christian Farmers pour appuyer son projet de récupération de souliers.

Adopté à l'unanimité  
Le maire s'abstient de voter

#### **2014-02-51                    Adoption d'une motion de félicitations et de remerciement à M. Marc Carrière – Ma Santé en valeur**

ATTENDU la vision et le leadership de la MRC d'Argenteuil dans le déploiement du programme « Ma santé en valeur » sur le plan régional;

ATTENDU l'impact de ce programme sur un ensemble d'activités communautaires dans Grenville-sur-la-Rouge, dont les jardins communautaires et le projet alimentaire « La Main à la Pâte »;

ATTENDU le rôle particulier de Marc Carrière, directeur général de la MRC, dans le succès de ce programme et du support de la MRC pour nos activités;

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu que le conseil adopte une motion de félicitations à l'endroit de Marc Carrière et de remerciement pour avoir sacrifié son temps personnel le samedi 25 janvier pour assister aux activités de « La Main à la pâte » au centre communautaire Avoca. Sa participation était remarquée et appréciée de tous et de toutes. Monsieur Carrière a, encore une fois, démontré son grand engagement envers le bien-être de la communauté d'Argenteuil.

Adopté à l'unanimité  
Le maire s'abstient de voter

## **AFFAIRES SOCIALES**

### **URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE:**

#### **2014-02-52                    Résolution – Création d'un comité consultatif d'urbanisme**

ATTENDU que le conseil de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge est habilité à nommer les membres de son Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) ;

ATTENDU qu'il est indispensable pour le conseil municipal de se doter d'un CCU de façon à pouvoir rendre des recommandations sur les matières et les compétences qui lui sont conférées par la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme (LRQ, c. A-19.1).

ATTENDU qu'en vertu de l'article 147 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LRQ, c. A-19.1), les membres du CCU doivent être nommés par résolution du conseil municipal ;

Il est proposé par Michel Perreault et résolu que le conseil désigne :

M. Michel Perreault : président du Comité Consultatif d'Urbanisme

M. Gilbert Landry : citoyen et membre votant;

Mme. Jacqueline Richer : citoyenne et membre votant ;

M. Gilles Parent: citoyen et membre votant ;

M. Pierre Berthiaume: citoyen et membre votant.

Adopté à l'unanimité  
Le maire s'abstient de voter

**2014-02-53** **Avis de motion** – Décrétant un règlement de contrôle intérimaire prohibant les nouvelles utilisations du sol et les nouvelles constructions pour des fins d'exploration ou d'exploitation minière et les nouvelles utilisations du sol et les nouvelles constructions visant l'exploration, l'exploitation ou la transformation des ressources naturelles.

Le présent **AVIS** est donné par le conseiller Michel Perreault, ou en son absence, un autre conseiller, qui proposera lors d'une prochaine séance de ce conseil, l'adoption du règlement décrétant un contrôle intérimaire PROHIBANT les nouvelles utilisations du sol et les nouvelles constructions pour des fins d'exploration ou d'exploitation minières et les nouvelles utilisations du sol et les nouvelles constructions visant l'exploration, l'exploitation ou la transformation des ressources naturelles.

**2014-02-54** **Résolution de contrôle intérimaire 911-01-2014 visant la prohibition des nouvelles utilisations du sol et des nouvelles constructions pour des fins d'exploration ou d'exploitation minière et des nouvelles utilisations du sol et des nouvelles constructions visant l'exploration, l'exploitation ou la transformation des ressources naturelles.**

\*Cette résolution est reportée à une date ultérieure

#### **LOISIRS ET CULTURE**

**2014-02-55** **Résolution – Projet d'implantation d'un camp de jour d'été**

\*Cette résolution est reportée à une date ultérieure

**2014-02-56** **Résolution – Projet de relocalisation de la banque alimentaire**

\*Cette résolution est reportée à une date ultérieure

#### **AFFAIRES NOUVELLES**

#### **CERTIFICAT DE CRÉDITS**

Le directeur général intérimaire certifie que la municipalité dispose des crédits budgétaires nécessaires pour les dépenses décrétées lors de cette séance ordinaire.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2014-02-57** **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Daniel Gauthier et résolu que la présente séance soit levée à 21::32 heures.